



MRC de Témiscamingue

Angliers * Béarn * Belleterre * Duhamel-Ouest * Fugèreville * Guérin * Kipawa * Laforce * Laniel (INO) *
Latulipe-et-Gaboury * Laverlochère * Lorrainville * Moffet * Nédélec * Notre-Dame-du-Nord * Rémigny *
St-Bruno-de-Guigues * St-Édouard-de-Fabre * St-Eugène-de-Guigues * Témiscaming * Ville-Marie

21, rue Notre-Dame-de-Lourdes, bureau 209 ● Ville-Marie (Québec) J9V 1X8
Téléphone : 819 629-2829 / Ligne sans frais : 1 855 622-MRCT (6728) ● Télécopieur : 819 629-3472
Courriel : mrc@mrctemiscamingue.qc.ca ● Site Internet : www.mrctemiscamingue.qc.ca

Comité municipal – agricole et agroalimentaire (CMAA) de la MRC de Témiscamingue ayant eu lieu le 26 mai 2015 à 19 h 30, salle 222 de la MRCT

COMPTE RENDU

Sont présents :

- M. Daniel Barrette, représentant du conseil de la MRC et maire de la municipalité de Laverlochère
- M^{me} Édith Lafond, représentante du conseil de la MRC et mairesse de la municipalité de St-Eugène-de-Guigues
- M. Mario Perron, producteur de bovins
- M^{me} Vicky Brunet, productrice de bovins et forestier
- M. Yval Boucher, producteur forestier
- M^{me} Anny Roy, productrice maraîchère en serre
- M^{me} Lise Roy, citoyenne de Fugèreville
- M. Guy Trépanier, directeur général à la SDT
- M^{me} Monia Jacques, agente de développement à la MRCT

1. Mot de bienvenue

M^{me} Jacques souhaite la bienvenue aux participants.

2. Lecture de l'ordre du jour du 26 mai 2015

Si on réfère à l'ordre du jour de la rencontre, 3 points ont été ajoutés dans autres affaires (point 10).

3. Lecture du compte rendu de la rencontre du 14 avril 2015 et suivi

Mise en contexte

Le compte rendu de la rencontre du 14 avril 2015 a été acheminé par courriel à l'ensemble des membres du CMAA pour approbation et commentaires dans les semaines qui ont suivi la rencontre. Aucune modification n'a été apportée suite aux commentaires reçus. La version finale a été mise en ligne sur le site Web de la MRCT dans les jours qui ont suivi.

Suivi

M^{me} Jacques souhaite informer les membres des points qui ont été traités au conseil des maires du 20 mai dernier en lien avec les travaux du comité. Référez au compte rendu de la dernière rencontre pour de plus amples détails.

- A) Suivi – Recommandation du CMAA au conseil des maires de la MRC de Témiscamingue concernant la demande d’appui du Syndicat des producteurs de cultures commerciales d’Abitibi-Témiscamingue concernant l’année catastrophique pour les récoltes de 2014 en Abitibi-Témiscamingue
- La recommandation du CMAA a été adoptée à l’unanimité par les élus telle que présentée.
- B) Suivi – Informations à partager concernant la formation d’un comité de suivi pour le PDZA
- La formation d’un comité de suivi a été bien accueillie de façon générale. Des explications supplémentaires ont été nécessaires pour bien faire comprendre le mandat du CMAA et celui du comité de suivi.
- C) Suivi – Informations à partager concernant l’étude de pré faisabilité sur le potentiel de doter le Témiscamingue d’une infrastructure collective de conservation et de transformation des productions végétales
- Les informations présentées ont été bien accueillies.
- D) Suivi – Information à partager concernant le renouvellement du partenariat entre FedNor et la Foire gourmande de l’Abitibi-Témiscamingue et du Nord-Est ontarien
- Rappelons que lors de la dernière rencontre du CMAA, les membres ne sentaient pas que la MRC avait à se positionner sur ce dossier. Après échanges et discussion, les maires ont décidé de donner leur appui à la Foire gourmande par l’émission d’une résolution en bonne et due forme adoptée unanimement.

4. Agent de précommercialisation : présentation de son mandat, de ses réalisations et des constats relevés

Mise en contexte

Lors de la dernière rencontre du CMAA, M. Trépanier a présenté l'étude de pré faisabilité portant sur le potentiel de doter le Témiscamingue d'une infrastructure collective de conservation et de transformation des productions végétales, réalisée par son organisation. Suite aux échanges entre les membres du comité, il a été soulevé d'inviter M. Simon Rétif, agent en précommercialisation pour le Collectif de développement agroalimentaire de l'Abitibi-Témiscamingue, afin de faire une présentation de son mandat à une prochaine rencontre et ainsi permettre de pousser plus loin certains constats soulevés lors de la réalisation de l'étude.

M^{me} Jacques a fait les suivis nécessaires et souhaite la bienvenue à M. Rétif qui assistera à la rencontre pour ce point spécifiquement. La présentation a pour objectif d'avoir une meilleure connaissance et compréhension du mandat et des réalisations de M. Rétif ainsi que de discuter des constats relevés dans le cadre de son travail qui pourraient alimenter le comité à réfléchir sur d'éventuels projets/sujets à travailler.

M. Rétif procède à la présentation de son rapport d'activités des services de précommercialisation agroalimentaire en Abitibi-Témiscamingue auprès des membres du CMAA. Les membres sont invités à référer au document remis.

Discussions

Les membres accueillent positivement les réalisations faites et en apprennent davantage sur les services offerts par M. Rétif.

M. Rétif rappelle qu'initialement, le but du projet était de développer un réseau d'entreprises et d'entrepreneurs ainsi qu'une expertise permettant d'offrir des services spécifiques à cette clientèle. Un autre but recherché est d'accompagner les entreprises pour les rendre prêtes à faire leur propre commercialisation (emballage, packaging, format, identification des marchés, etc.).

La participation à certains événements (par exemple le Salon international de l'alimentation – SIAL) a permis aux entreprises d'échanger entre elles ce qui a permis d'initier des partenariats. Les rencontres organisées entre la Société Orignal et les producteurs/restaurateurs de la région est une réalisation qui a été très appréciée des entreprises et certaines y ont trouvé des bénéfices.

M. Rétif est à mettre en place des actions issues du projet stratégie de positionnement des aliments du Québec. Ces projets seront déposés au MAPAQ pour obtenir du financement permettant la réalisation.

M. Rétif partage que suite au démarchage qu'il a réalisé, il y a une volonté des distributeurs d'identifier les produits régionaux et du Québec dans les bottins. Il a également été en mesure d'identifier et de distinguer les besoins d'approvisionnement des garderies, des écoles, des institutions et autres. À plusieurs égards, tout est une question de budget considérant que la marge de manœuvre de certains établissements n'est pas toujours disponible.

Selon M. Rétif, les mises à jour des différents outils demeurent le principal défi, tant en termes de coûts que de temps (par exemple le portail agroalimentaire *Goûtez notre région*).

Les besoins de transport à l'extérieur de l'Abitibi-Témiscamingue (le besoin de transport interne en A-T est assez bien comblé pour le moment), la mise en place d'une plateforme d'échanges pour les agrotransformateurs, la promotion des produits régionaux sont des exemples de besoins collectifs que M. Rétif a identifiés depuis ses débuts à ce poste. Les agrotransformateurs ont besoin de se parler collectivement via la création d'occasions et d'activités de maillage.

Suite aux différents échanges, les membres du CMAA sont d'avis qu'on doit choisir des actions qui vont porter fruit. La mise en place d'une ressource (répondant) est le point de départ, une personne polyvalente en mesure de répondre aux besoins des agrotransformateurs car actuellement, les entreprises ont de la difficulté à identifier où s'adresser quand il est question du développement d'un nouveau produit. Les membres souhaitent que M. Rétif revienne à l'automne faire un suivi des activités réalisées et ce qui est à venir.

5. Retour sur la demande d'appui en lien avec la démarche provinciale lancée par la relève agricole concernant le dossier d'accaparement des terres agricoles

Mise en contexte

Lors de la dernière rencontre du CMAA, le Syndicat de l'UPA du Témiscamingue a présenté sa demande d'appui en lien avec la démarche provinciale lancée par la relève agricole concernant le dossier d'accaparement des terres agricoles. Référez au compte rendu de la dernière rencontre pour obtenir l'ensemble des détails.

Rappelons que le CMAA souhaitait que la demande soit davantage précisée et quantifiée en donnant des exemples de cibles qu'il est souhaité atteindre. Les membres souhaitaient également avoir des exemples tirés de cas concrets vécus en Abitibi-Témiscamingue. Le Syndicat a été informé de la décision du CMAA et a précisé sa demande.

M^{me} Jacques invite les membres à référer aux documents remis soit une fiche dossier sur la relève, une fiche dossier sur l'accaparement des terres, le mémoire de la Fédération de l'UPA d'Abitibi-Témiscamingue présenté à la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles (CAPERN) ainsi que la demande bonifiée du Syndicat de l'UPA du Témiscamingue.

Voici les éléments qui reposent sur la demande bonifiée du Syndicat :

- Les terres agricoles représentent plus de 7 % du territoire de la MRC de Témiscamingue et les sols arables constituent une richesse importante de notre MRC et de nos municipalités.
- La population agricole de notre MRC est active, permet de maintenir certains commerces et services en région et contribue au dynamisme des milieux ruraux.
- Il importe de favoriser la relève entrepreneuriale pour les exploitations agricoles de la région. Or, les politiques gouvernementales actuelles d'aide à l'établissement en agriculture sont insuffisantes pour assurer le maintien du nombre de fermes familiales au Québec.
- Un des principaux freins à l'établissement des jeunes en agriculture est la valeur élevée des actifs agricoles ainsi que l'écart grandissant entre la valeur marchande et économique des fermes. Par ailleurs, cet écart est de plus en plus exacerbé par la spéculation sur la valeur des terres agricoles.
- Le secteur agricole est un acteur essentiel à l'économie et l'occupation du territoire au Témiscamingue.
- Le phénomène de financiarisation des terres agricoles est documenté et présent dans les régions de l'Abitibi-Témiscamingue, de Kamouraska et du Saguenay-Lac-Saint-Jean et que la relève agricole au Québec ne peut concurrencer les moyens d'entreprises financières privées et de gros joueurs.
- Ce modèle d'agriculture s'oppose aux intérêts de la relève agricole et des fermes familiales actuelles de notre MRC et, conséquemment, aux intérêts de la communauté.
- Selon l'évaluation de La Financière agricole du Québec, l'Abitibi-Témiscamingue est la deuxième région au Québec à avoir connu la plus forte augmentation de la valeur des terres agricoles en 2012-2013, soit 30 %.

- Les données de 2014 indiquent que près de 7 % des terres agricoles du Témiscamingue sont détenues par des non-résidents et tout porte à croire que le phénomène ira en s'accroissant.
- Des exemples existent en région sur le phénomène de financiarisation des terres, lesquels ont des conséquences directes sur l'établissement de la relève. Quelques-uns de ces exemples sont par ailleurs soulevés dans le mémoire produit par la Fédération régionale de l'UPA et déposé à la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles (CAPERN).
- Un bassin suffisant de jeunes relèves agricoles est présent et disponible dans notre MRC pour exploiter adéquatement ces sols.
- L'Union des producteurs agricoles et la Fédération de la relève agricole du Québec ont déposé des demandes et recommandations auprès du gouvernement, afin de limiter le phénomène, soit : dresser un portrait détaillé et instaurer un mécanisme de suivi des transactions visant les terres agricoles; limiter à 100 hectares, pour une période de 3 ans, la superficie que toute personne ou entité peut acquérir en une année, à des fins autres que le transfert intergénérationnel; et, à moyen et long terme, mettre en place les outils pour limiter le phénomène de l'accaparement des terres.
- Une partie des revenus nets dégagés par la récolte des cultures sur les parcelles détenues par ces fonds d'investissement ne contribuera pas au roulement de l'économie local.
- Les municipalités et les MRC ne disposent pas d'outils réglementaires pour empêcher la constitution de grands ensembles fonciers.

Le Syndicat de l'UPA du Témiscamingue demande à la MRCT de réclamer du ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec la mise en place d'avantages comparatifs en faveur des fermes familiales, notamment :

- En formant un comité, au sein du gouvernement et incluant des représentants de la relève et des cédants, afin de proposer des pistes de solutions pour freiner le phénomène.
- En réaffirmant l'intérêt, dans la société québécoise, pour une agriculture d'abord familiale et surtout propriétaire de ses moyens de production.
- Que des actions soient prises sans plus attendre sur le phénomène de financiarisation des terres.

M^{me} Jacques précise que suite à ses validations d'informations, la mesure du 100 ha par année pendant 3 ans touche autour de 15 dossiers de producteurs au cours des 5 dernières années à l'échelle du Québec et où 3 acheteurs ont réalisé des transactions en Abitibi-Témiscamingue. Ces derniers font partie de la liste des entreprises étant des spéculateurs potentiels.

Discussions et décision du CMAA

Dans le contexte où on sent de l'inaction du gouvernement, il est important d'appuyer une résolution favorisant l'établissement de la relève agricole au Québec.

Les membres du CMAA achemineront une recommandation au conseil des maires en lien avec ce dossier.

M^{me} Jacques va préparer un projet de lettre relatant la décision du CMAA et qui sera soumise aux membres pour approbation avant l'envoi officiel.

M. Trépanier suggère de vérifier les possibilités d'un projet où des investisseurs privés du Témiscamingue pourraient acheter des terres agricoles pour de la revente à de bonnes conditions à la relève agricole. Il réfère à l'action 38 du plan d'action du PDZA qui consiste à « Faciliter le démarrage en production, par la location de terres de bonne qualité et permettre ensuite le rachat des terres louées ». Après quelques échanges entre les membres du comité, il est suggéré la formation d'un groupe de travail pour documenter le dossier et évaluer le besoin. Ce point sera ramené au cours de l'automne lors d'une rencontre ultérieure du CMAA pour convenir des suites entourant ce projet et élaborer un plan de travail.

Recommandation acheminée au conseil des maires de la MRCT

Que la MRC de Témiscamingue appuie la démarche provinciale lancée par la Fédération de la relève agricole du Québec, concernant le dossier d'accaparement des terres agricoles.

- 6. Retour sur la demande adressée à la MRC de Témiscamingue d'évaluer la pertinence de modifier le schéma d'aménagement du territoire pour favoriser les productions agricoles lors de l'adoption de règlement de zonage au niveau des municipalités locales**
 - **Suivi et présentation d'une proposition entourant l'acceptabilité sociale du secteur agricole et agroalimentaire**

Mise en contexte

Lors de la dernière rencontre du CMAA, le Syndicat de l'UPA du Témiscamingue a présenté sa demande adressée à la MRC de Témiscamingue d'évaluer la pertinence de modifier le schéma d'aménagement du territoire pour favoriser les productions agricoles lors de l'adoption de règlement de zonage au niveau des municipalités locales. Référer au compte rendu de la dernière rencontre pour obtenir l'ensemble des détails.

Rappelons que lors de la dernière rencontre du CMAA, les membres souhaitaient que la MRC conserve la possibilité d'évaluer la pertinence de modifier le schéma d'aménagement du territoire au même titre que d'autres actions qui pourraient être faites. Les membres n'étaient pas prêts à prendre une décision sur les suites à donner considérant l'ensemble des paramètres à prendre en compte mais souhaitent tout de même conserver l'éventail des possibilités pour analyse. Les membres constatent que nous faisons face à une problématique d'acceptabilité d'un projet majeur mais aussi d'acceptabilité du secteur agricole au sens large.

Concrètement, avec l'adoption de ces règlements, des producteurs déjà présents sur le territoire se voient empêchés de faire des projets chez eux. À l'opposé, il y a des zones sans contrainte où bien qu'elles appartiennent à certains, ces derniers ne feront peut-être jamais de projets alors que pour d'autres producteurs qui voudraient ces projets, ils ne pourront pas les réaliser sur leur propriété. Comme la gestion du zonage de production est sous la responsabilité des municipalités, la MRC n'a aucun pouvoir pour faire en sorte que les orientations et les résolutions prises à son niveau aient la force nécessaire une fois rendu dans ces lieux de décisions soit les municipalités. On ressent actuellement une coupure entre les orientations de la MRC et les règlements adoptés dans les municipalités. La production agricole doit être valorisée à la hauteur de son importance au Témiscamingue et ne doit pas être mise de côté par des personnes qui n'ont aucun intérêt ou connaissance dans ce domaine considérant entre autres, son apport économique en termes de revenus de taxes municipales, d'occupation du territoire, du maintien des services de proximité et autres. Le comité souhaite cibler diverses solutions pour tenter de supporter l'importance de l'agriculture au Témiscamingue afin de permettre aux membres de cheminer dans un processus constructif et ce, en collaboration avec les différents partenaires du milieu dont le Syndicat de l'UPA du Témiscamingue.

Dans l'optique d'approfondir certains éléments discutés lors de la rencontre du CMAA et mieux comprendre les préoccupations des partis concernés, des représentants de la MRC ont rencontrés des représentants du Syndicat lors d'une rencontre ayant eu lieu le 27 avril et qui avait pour objectif d'échanger sur une stratégie commune en lien avec le dossier de règlements municipaux. La problématique de l'acceptabilité sociale du secteur agricole et agroalimentaire a été soulevée. Dans une même perspective, une deuxième rencontre a eu lieu le 22 mai entre des représentants de la MRC, des représentants du Syndicat et des représentants de la Fédération de l'UPA d'Abitibi-Témiscamingue. Il a été soulevé qu'une journée de réflexion avec les élus pourraient permettre d'approfondir les différents enjeux agricoles et agroalimentaires le but étant de ramener la fierté d'être un territoire à vocation agricole auprès de la population.

Du côté de la MRC, lors de la séance du comité administratif tenue le 6 mai dernier, les élus ont accepté l'offre de services de Transfert Environnement et Société. Le mandat octroyé à cette firme vise à mettre en place une stratégie globale afin de soutenir la MRC dans une démarche visant l'acceptabilité sociale de grands projets à réaliser sur son territoire. Au terme de ce mandat, les élus souhaitent être mieux outillés pour prendre en considération les préoccupations de la population en favorisant une écoute active et des moyens de communication efficaces et ainsi rendre possible une cohabitation harmonieuse au sein de la population témiscamienne. Prendre note qu'il s'agit d'une stratégie globale qui devra être adaptée en fonction des spécificités de chaque enjeu. M^{me} Jacques suggère d'attendre le résultat de la stratégie globale dans un premier temps pour par la suite évaluer la pertinence d'approfondir la stratégie pour le secteur agricole et agroalimentaire, en collaboration avec les différents partenaires du milieu. Certains outils développés dans le cadre de cette stratégie globale pourraient servir au CMAA en lien avec l'acceptabilité sociale du milieu agricole et agroalimentaire.

Le 25 mai, une rencontre a eu lieu entre la direction de la MRC, le préfet, M. Barrette, M^{me} Lafond ainsi que M^{me} Jacques dans le but de poursuivre la réflexion amorcée dans les dernières semaines et discuter de pistes d'action. Plusieurs éléments demeurent à préciser quant à la forme et le contenu mais le constat est qu'il faut intervenir et travailler à 2 niveaux soit :

- Mise en place d'une campagne de sensibilisation, d'informations et de prise de conscience en lien avec le secteur agricole et agroalimentaire du Témiscamingue.
- Tenue d'un événement avec les élus municipaux afin de réaliser une réflexion entourant le secteur agricole et agroalimentaire.

Concernant le premier point, M^{me} Jacques informe le comité qu'elle a une proposition qui sera présentée au point 10.3 de la rencontre (référer au présent compte rendu).

Par ces 2 actions, il est souhaité de faire connaître l'apport du secteur agricole et agroalimentaire au milieu témiscamien, que ce secteur devienne une valeur véhiculée et inculquée par les citoyens. Un plan de travail sera élaboré et les membres du CMAA seront tenus informés et appelés à commenter le plan de travail.

M^{me} Jacques souhaite recueillir les commentaires des membres du CMAA en lien avec le contenu présenté.

Discussions

Les membres accueillent favorablement les informations présentées. M^{me} Jacques tiendra informer les membres des travaux à venir et reviendra auprès du comité pour valider certains éléments, si besoin il y a.

7. Plan de développement de la zone agricole (PDZA)

7.1. Mécanismes de communication

Mise en contexte

Rappelons qu'afin de faire connaître l'état d'avancement des actions, tant au niveau du CMAA que des partenaires, des mécanismes de communication efficace et efficient devront être mis en place.

Tel que convenu lors de la dernière rencontre du CMAA, M^{me} Jacques a fait une approche auprès de M^{me} MacKay afin qu'elle fasse un appel à tous auprès de ses collègues pour obtenir davantage d'informations sur le contenu et les formes possibles de communications.

Le mécanisme le plus souvent utilisé est la mise à jour d'une section dédiée au PDZA sur le site Web de la MRC. Des communications sur l'avancement des actions (articles de journal, bulletins municipaux, infolettre, etc.) sont aussi utilisées pour sensibiliser la population et les producteurs agricoles quant à la réalisation des différents projets. Également, un rapport annuel sous forme de texte ou de PowerPoint est une autre option qui s'offre à nous.

M^{me} Jacques souhaite recueillir les commentaires et les propositions des membres quant aux mécanismes de communication à mettre en place.

Discussions

Après discussion, il est convenu que sur le site Web de la MRC, une section sera dédiée au PDZA. Également, une infolettre sera créée au cours de l'automne afin de faire connaître l'état d'avancement des projets et dossiers sur le territoire ainsi que d'autres éléments pertinents pour ce secteur d'activités. Les membres soulèvent qu'il sera important d'apporter les informations de façon synthétisée afin de favoriser la lecture.

7.2. État d'avancement de la mise en œuvre des actions

Mise en contexte

Depuis le lancement du PDZA en février dernier, des actions sont présentement en cours. M^{me} Jacques souhaite faire connaître l'état d'avancement de certaines actions aux membres du CMAA :

- Action 4 – Rencontres avec des promoteurs stratégiques : En cours via le projet de maternités porcines (dans le présent compte rendu, référer au point 6 concernant l'acceptabilité sociale et référer au point 9 concernant le projet de maternités porcines).
- Action 21 – Projet PFNL : Projet actuellement en cours. Référer au point 8 du présent compte rendu.
- Action 23 – Développement du secteur acéricole et évaluation du potentiel : Projet qui sera précisé au cours des prochaines semaines. Possibilité de faire des liens avec le projet PFNL actuellement en cours.
- Action 31 – Préciser le mandat agricole et agroalimentaire de la SDT : Rencontre à venir dans les prochains jours afin de s'assurer d'un arrimage entre les actions du plan d'action du PDZA et le plan d'action 2015-2016 de la SDT.
- Action 34 – Projet de banque de terres agricoles de la MRC de Brome-Missisquoi : Recherches d'informations en cours. Des MRC ayant adhéré au portail ont été contactées afin de recueillir leurs commentaires pour permettre d'alimenter une éventuelle réflexion au sein du CMAA. D'autres informations d'ordre technique sont à venir et il est question de la tenue d'une rencontre interMRC en juin. Une gamme plus complète de services a été développée par la MRC Val St-François. Notamment, on offre aussi un service de mentorat, de partenariat d'affaires et d'alternatives de location de terres. Lorsque l'ensemble des informations auront été recueillies permettant une prise de décision, M^{me} Jacques en fera la présentation lors d'une rencontre ultérieure du comité.
- Action 45 – Sensibiliser les écoles et la population aux réalités agricoles et à l'importance de l'agriculture :
 - o Projet de jardinage en cours avec les Centres de la petite enfance, des organismes communications et des écoles.
 - o Projet de mise en place d'un programme éducatif auprès des jeunes du secondaire en cours. Ce programme permet de sensibiliser les élèves à l'agriculture et à la consommation responsable en accueillant en classe un agriculteur de notre région et en assistant à une présentation sur « Les métiers de l'agriculture » par un représentant de notre Centre d'emploi agricole. C'est un projet clé en main avec aucun coût pour les écoles.

Discussions

Le point n'a pas été traité, faute de temps. M^{me} Jacques acheminera l'information aux membres par courriel comme aucune décision ne doit être prise.

8. Projet PFNL

Mise en contexte

Lors de la dernière rencontre du CMAA, les membres ont suggéré qu'une rencontre se tienne avec M. Patrick Crocker, ingénieur forestier à la MRC et responsable de la Table locale de gestion intégrée des ressources et du territoire, afin de s'assurer d'un arrimage dans les actions à poser pour que les préoccupations de la MRC en lien avec les PFNL soient considérées dans le cadre de leurs travaux. Par préoccupation on entend la question des permis de récolte et des garanties d'approvisionnement ce qui amène une difficulté à travailler à un approvisionnement sécurisé en PFNL lors que la ressource n'est nullement protégée et que tout le monde peut la cueillir. M^{me} Jacques a fait les suivis nécessaires auprès de M. Crocker et il a été convenu qu'une présentation du projet PFNL sera faite lors d'une prochaine rencontre de la Table qui aura lieu le 8 juillet prochain.

Dans le cadre du projet PFNL, des validations sur le terrain et des tests de cueillette devront être effectués sur des parcelles témoins dans le but de raffiner les évaluations de rendement disponibles sur le territoire du Témiscamingue. L'appel d'offres a été envoyé à 5 entreprises potentielles du Témiscamingue pouvant réaliser le mandat. Les soumissionnaires ont jusqu'au 8 juin 2015 à 10 h pour déposer leur offre de services. Il est souhaité que le mandat soit attribué par la MRC lors du CA qui aura lieu le 10 juin. Le début des travaux est prévu pour le 3 août 2015 et la fin de travaux pour le 30 septembre 2015.

Discussions

Les membres accueillent favorablement les informations présentées. M^{me} Jacques tiendra informer les membres des travaux à venir et reviendra auprès du comité pour valider certains éléments, si besoin il y a.

9. Projet de maternités porcines

Mise en contexte

Depuis la dernière rencontre du CMAA le projet de maternité d'Olymel chemine. Voici les réalisations et l'état d'avancement du projet en date d'aujourd'hui 26 mai 2015 :

- Soutien à la municipalité de Lorrainville en lien avec la démarche de consultation visant à définir les conditions de l'acceptabilité sociale du projet. Cette municipalité souhaite mettre en place une démarche ouverte, accessible, transparente et représentative de l'ensemble des points de vue et intérêts exprimés jusqu'ici sur le projet. Un comité d'harmonisation sera mis en place dont le mandat et la composition demeurent à définir.
- 21 mai 2015 : Tenue d'une rencontre entre le comité de maximisation des retombées économiques et le promoteur ayant pour objectif d'outiller les participants pour mieux répondre aux préoccupations du milieu des affaires. Rappelons que le comité de maximisation des retombées économiques est formé de représentants de la MRC, de la SDT et de la Chambre de commerce Témis-Accord.
- Au niveau de la planification des phases de construction, les travaux de construction accusent un certain retard mais devraient débuter au cours de l'été. Le MDDELCC devrait être en mesure de délivrer le certificat d'autorisation incessamment pour le site de Fugèreville. Quand le certificat d'autorisation sera émis, le processus de consultation publique sera enclenché. Les demandes de soumission auprès des entreprises potentielles pouvant réaliser certains travaux seront acheminées lorsque le certificat d'autorisation aura été émis.

Rappelons que le projet de maternités porcines est un projet de compétences locales et qu'il revient aux municipalités concernées et non à la MRC de formuler des recommandations si elles le jugent nécessaires. La MRC accompagne les municipalités ou tout autre organisme qui en fait la demande.

Discussions

Les membres accueillent favorablement les informations présentées. M^{me} Jacques tiendra informer les membres des développements à l'égard de ce projet.

10. Autres affaires

10.1. Souper reconnaissance dans le cadre de la 44^e exposition agricole

Ce point se veut un simple rappel du souper reconnaissance dans le cadre de la 44^e exposition agricole, le samedi 30 mai prochain. Ce souper se tiendra à la Salle communautaire de Saint-Bruno-de-Guigues. La soirée se veut un événement social et rassembleur qui permet de souligner des gens qui œuvrent dans le domaine de l'agriculture et qui ont su se démarquer dans notre région. Il s'agit d'une belle occasion de valorisation de la profession et du secteur agricole et agroalimentaire du Témiscamingue et qui cadre parfaitement avec le PDZA réalisé.

10.2. Recherche d'une ferme laitière

Un producteur laitier de la région de Québec désire faire l'achat d'une ferme au Témiscamingue pouvant loger 170 têtes dont 70 vaches laitières. Il interpelle actuellement les gens pour l'aider à trouver rapidement un endroit. Si des membres du CMAA connaissez quelqu'un qui auraient ce que le producteur recherche, bien vouloir informer M^{me} Lafond.

10.3. Proposition de TV Témis sur un projet d'émissions intitulé « L'anecdote agricole »

Tel qu'informé au point 6, il est souhaité la mise en place d'une campagne de sensibilisation, d'informations et de prise de conscience en lien avec le secteur agricole et agroalimentaire du Témiscamingue. Au cours des derniers jours, M^{me} Jacques a reçu une proposition qui pourrait permettre de répondre à ces objectifs.

M^{me} Jacques invite les membres à se référer aux documents remis soit la lettre de motivation de M^{me} Émilise Lessard-Therrien, idéatrice du projet, le document explicatif du projet et le budget.

Dans le cadre de ce projet, nous comptons produire 10 épisodes d'une durée approximative de 30 minutes, tournées dans différents secteurs du Témiscamingue, un long métrage documentaire diffusé au cinéma du Rift et une bande-annonce pour en faire la promotion. Nous désirons présenter des fils et filles de pionniers qui ont pris la relève de fermes familiales, mais aussi des nouveaux arrivants qui ont choisi le Témiscamingue pour s'établir. Ces rencontres avec les agriculteurs permettront de faire connaître l'histoire de leur ferme et de leur famille et leurs réflexions sur l'avenir de l'agriculture dans la région. De plus, ces émissions seront une vitrine sur la profession d'agriculteur, par et pour des gens d'ici. La MRC aura comme rôle d'assurer la coordination et le déploiement du projet en collaboration avec le promoteur qu'est la Télévision communautaire du Témiscamingue. Un plan de visibilité sera conçu et la recherche du financement sera sous la responsabilité de la MRC.

Discussions et décision du CMAA

Les membres accueillent avec enthousiasme le projet présenté. M^{me} Jacques s'engage à tenir informer les membres des suites entourant la mise en œuvre.

11. Prochaine rencontre

La prochaine rencontre aura lieu en août 2015. La date sera fixée ultérieurement. Les suivis entourant les différents dossiers et projets en cours se feront par courriel au cours des prochains mois.

12. Levée de la rencontre

La rencontre est levée à 22 h 10.

(MRCT, 23 juillet 2015 / mj/fa)